

Le Réseau Libéral Africain condamne la nouvelle loi burundaise sur les médias

@rib News, 08/06/2013
 Réseau Libéral Africain d'Éclairage aux Médias Olivier Kamitatu EtsuPrésident du Réseau Libéral Africain
 Le Réseau Libéral Africain-RLA condamne la nouvelle loi burundaise sur les médias, et assigne le gouvernement à la Commission Africaine des Droits des Personnes et des Peuples 07 06 2013
 Diffusion : immédiate
 Au nom du Réseau Libéral Africain (RLA), je vais aujourd'hui écrire à Faith Pansy Tlakula, Rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, de la Commission Africaine des Droits des Personnes et des Peuples, et lui demander d'enquêter sur la nouvelle loi sur les médias adoptée par l'Assemblée nationale du Burundi en Avril et promulguée plus tôt cette semaine par le Président le Pierre Nkurunziza.

Le Président a promulgué ce projet de loi en loi, malgré de graves préoccupations soulevées au niveau international au sujet des dispositions dudit projet de loi qui va restreindre sévèrement la capacité des journalistes d'informer librement sur la situation au Burundi, en imposant de lourdes amendes et des peines d'emprisonnement. Le projet de loi affaiblit la protection des sources et exige que tous les journalistes aient un diplôme universitaire, et ne sans tenir compte de l'expérience de professionnelle acquise au travail. La loi sur les médias viole directement les dispositions de la Charte Africaine des Droits des Personnes et des Peuples, dont le Burundi est signataire, qui engage les pays à défendre la liberté d'information et d'expression. Dans ma lettre au rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, je vais lui demander d'enquêter sur les dispositions de la loi sur les médias burundais qui violent la Charte Africaine des Droits des Personnes et des peuples, et faire des recommandations appropriées à la Commission Africaine des Droits des Personnes et des peuples concernant de nouvelles sanctions. Le principal mandat du rapporteur spécial sur la liberté d'expression et l'accès à l'information est d'analyser la législation sur les médias nationaux au sein des États membres, de contrôler leur conformité avec la liberté d'expression et les normes d'accès à l'information, d'organiser des missions dans les États membres pour enquêter sur les violations systématiques du droit à la liberté d'expression et le refus d'accès à l'information et faire des recommandations appropriées et des interventions publiques. Les droits à la liberté d'information et d'expression, ainsi que les médias indépendants et diversifiés, sont essentiels à la réalisation d'une véritable démocratie. Sans ces droits la démocratie au Burundi est une farce. Dans la droite ligne avec le Manifeste libéral pour l'Afrique à laborer et adopté par le RLA, nous, avec notre parti membre du Burundi, l'Alliance Démocratique Pour le Renouveau (ADR), portons le flambeau de lutte pour les des droits à la liberté d'expression au Burundi jusqu'au moment où ils sont accordés dans sa forme et substance. Commentaire pour les médias : Le Réseau Libéral Africain (RLA) est composé de 30 partis et organisations provenant de 23 pays africains. C'est une organisation associée à l'Internationale Libérale, la famille politique à laquelle appartiennent les partis libéraux démocrates. Le but pour but de promouvoir les objectifs et les principes libéraux des démocrates à travers le continent africain. Les partis membres du Réseau sont liés par un rôle d'éclairage qui existe pour assurer la liberté et la dignité de tous à la mise en place de droits civils et politiques, assurant les libertés de base, l'État de Droit, un gouvernement démocratique basé sur des élections libres et justes avec une transition pacifique, garantissant les droits religieux, des genres et des minorités, combattant la corruption, et établissant une économie libre du marché.